



COMITE DE DIRECTION

PROCES-VERBAL

LE 24.02.2025
Visioconférence

Présents : M. Romain FERET, Président

Mmes COURTET, ONFROY et SALEM

MM. BENZAOUZ, BUCHON, CAKMAK, CALARNOU, CERDAN, DESHEULLES, HAMON, JULIEN, LEROUX, LEVASSEUR, MENDES, RASTELL, ROUTIER, VOISIN

En visio :

Mme LORET et M. BINET

Excusés :

MM. CAUCHOIS, DEROIN, GOURDEL et SANSON

Participent sans voix délibérative : Mmes ABERGEL, DAYAUX et M. LAFLEURIEL (visio)

En introduction, Romain FERET adresse ses sincères condoléances à la famille de Christian LEFEBVRE, fidèle bénévole, Président de la Commission Départementale des Terrains du district de Seine-Maritime et membre de la commission régionale. Condoléances partagées par l'ensemble des membres du Comité de Direction.

1 - VALIDATION DU PROCES-VERBAL

Le procès-verbal du 13 janvier 2025 est validé à l'unanimité.

2 - INFOS FFF & LIGUE

2.1 – Infos fédérales

- Accueil du Challenge Marilou Durringer les 10&11 mars 2025 à Lisieux
- Journée des Bénévoles les 24 et 25 mai 2025 à Paris
- Webinaires clubs :
 - Emploi et insertion professionnelle (IEFF) : 27 février de 18h à 19h
 - Présentation des formations en apprentissage (IEFF et DTN) : 6 mars de 18h à 19h
 - Campagne ANS-PSF 2025 : 10 mars de 18h à 19h

2.2 – Infos régionales

- Conférence « Les Comportements de l'Enfant » : Lundi 3 mars 2025 – 18h30 au CSN Houlgate
- Bilan des matchs internationaux Futsal U19 France-Belgique à LISIEUX : succès sportif avec deux victoires ... occasion de saluer le coaching de Clément LEREBOURS, sélectionneur.
Le Comité de Direction félicite les salariés pour l'organisation et leur implication qui ont contribué au succès de cette manifestation ... plus de 600 spectateurs.

3 – COMMISSIONS REGIONALES ET GROUPES DE TRAVAIL

3.1 – Proposition et validation des commissions régionales

Romain FERET en préambule dit sa satisfaction de voir que les commissions juridiques nommées précédemment ont fait le travail en apurant tous les dossiers en instance et ce deux mois après l'élection. Il propose la validation des structures régionales restant à intervenir et cède la parole aux différents membres du Comité de Direction en charge de ces commissions, particulièrement Mme SALEM au niveau de la politique d'engagement.

Concernant les Commissions Régionales FAFA et ANS, le Président interroge Marc ROUTIER sur la compatibilité entre sa future fonction de Président de la Commission fédérale et des commissions régionales correspondantes.

Après échanges, la composition des commissions est soumise au vote et validée à l'unanimité (Annexe 1). Les commissions pourront être complétées ultérieurement, les nominations étant toutefois soumises à validation du Comité de Direction.

Il est rappelé que l'ensemble des membres nommés deviennent, de facto, membres individuels de la Ligue et que le mandat de celles-ci, se substituant aux précédentes, prend effet au lundi 3 mars 2025.

Un courrier officiel sera adressé aux membres nommés ainsi qu'aux membres sortants afin de les remercier de leur engagement et de leur implication au sein du football régional.

Les membres ont également validé la composition du comité d'organisation du Festival Pitch U13 comme suit :

- Sadia SALEM en tant qu'élue du Comité de Direction
- Viano MENDES en tant que représentant de la Commission Régionale d'Administration des Compétitions
- Gérard LECOMTE en tant que représentant des Commissions Régionales de Discipline et Règlements et Contentieux
- Pascal LAFLEURIEL en tant que représentant des éducateurs
- Maxence LAURENT en tant que représentant des arbitres

3.2 – Point d'étape des groupes de travail

Suite aux engagements pris lors de la campagne électorale et repris du précédent Comité de Direction, les deux groupes de travail ont été composés par des membres de districts, des représentants de clubs et des membres du Comité de direction de la LFN, à savoir :

➤ Obligations féminines

Responsable : Nicolas LEVASSEUR, membre du Comité de Direction LFN

Salariés : Thomas CIAPA CARVAILLO, Etienne DENIS, Ophélie DREUX, Pascal LAFLEURIEL, Léo RIVIERE

LANEELLE	Michele	14
RABAUD	Anne-Marie	14
LEVAVASSEUR	Carole	27
YVELAIN	Nathalie	27
LAVARDE	Kevin	50
ROUXELIN	Denis	50
BELIN	Coralie	76
VIVET	Annaëlle	76
MATYNIK	Hervé	61
FESTOU	André	Club

Des éducateurs de clubs féminins régionaux seront conviés pour s'associer à ce groupe de travail.

➤ Appels de fonds envers les clubs

Responsable : Eric RASTELL, Trésorier

Salariés : Kerstie ABERGEL, Charline DAYAUX et Vanja HAUBERT



LORET	Jennifer	LFN
GOURET	Jérémy	14
MOERMAN	Eric	27
JOURDAN	Mickaël	50
BETHENCOURT	Régis	76
BELLENGER	Thierry	61

Un représentant de club national, un de club régional viendront compléter ce groupe.

Une première réunion devrait s'organiser dans les 15 jours à venir.

Romain FERET indique qu'un audit financier sera diligenté cette saison.

Roger DESHEULLES précise aux deux responsables de groupe l'échéancier afin que le textes proposés puissent être examinés par l'Assemblée générale de juin dans le respect des statuts.

4 – SPORTIF

4.1 – Proposition et validation du lieu pour le barrage de Régional 1

Le club du FC ST LO MANCHE a candidaté pour recevoir le match de barrage de Régional 1. Les membres valident à l'unanimité.

Romain FERET indique qu'il souhaite que la direction de ce match à enjeu particulier soit confiée à des arbitres hors Ligue.

4.2 – Point sur les échanges avec l'Amicale des Educateurs

Romain FERET fait le point sur la rencontre avec les représentants de l'Amicale Régionale des Educateurs, Nasr-Eddine RAHO et Jacques CHANCEREL. Il se félicite de voir les Amicales renaître et assure Nasr-Eddine RAHO de son soutien.

5 – ARBITRAGE

5.1 – Nomination de 3 candidats JAL

Lilian LEROUX présente la candidature de 3 arbitres dans le cadre d'une promotion accélérée au titre de Jeune Arbitre de Ligue (JAL).

- Louise LECOQ (EVREUX FOOTBALL CLUB 27)
- Margaux PACARY (A.S. THEREVAL)
- Joshua GONZALEZ (AM.S. BUCHY)

Les membres valident la promotion des candidats et félicitent ces derniers ainsi que leur club d'appartenance pour leurs performances.

5.2 – Proposition et validation de deux annexes au Statut de l'Arbitrage

Lilian LEROUX propose d'ajouter deux annexes fédérales au Statut Régional de l'Arbitrage : le dispositif « Retour à l'arbitrage » et la passerelle UNSS. Les membres valident sous réserve de l'avis favorable du service juridique de la FFF (dossier suivi par M. CIAPA CARVAILLO).

5.3 – Proposition et validation de l'octroi d'une subvention à l'AFAF Normandie

En réponse à une demande de l'AFAF Normandie, une subvention financière est attribuée pour la saison en cours.

6 – JURIDIQUE

6.1 – Pouvoir disciplinaire pour certaines commissions régionales

Le Comité de Direction précise que le domaine disciplinaire est exercé par les commissions régionales d'Appel et de Discipline.

Toutefois les commissions suivantes :

- Commission Régionale des Règlements et Contentieux
- Commission Régionale du Statut du Joueur
- Commission Régionale d'Administration des Compétitions



disposent de la possibilité de mettre en œuvre des procédures disciplinaires si besoin pour les affaires qui leur sont soumises. Cette mise en œuvre doit alors être diligentée dans le respect des prescriptions prévues au Règlement disciplinaire.

6.2 – Vœu du FC EURE MADRIE SEINE

Roger DESHEULLES fait part de la réception d'un vœu du club FC EURE MADRIE SEINE portant sur une modification des Règlements Généraux. Il souhaite que la commission concernée (Statut du Joueur) émette un avis avant la décision du Comité de Direction. Ce vœu sera ainsi examiné lors de la prochaine réunion, prévue le 31 mars.

6.3 – Proposition de conciliation du CNOSF

La proposition de conciliation du CNOSF (19 janvier 2025) dans le dossier afférent à la contestation du résultat des élections au Comité de Direction du 9 novembre 2024 par M. Jean-Luc GIFFARD, est acceptée à l'unanimité.

6.4 – Tableau des incapacités

Kerstie ABERGEL explique le dossier du contrôle de l'honorabilité et détaille la procédure appliquée lors de la précédente mandature sur les cas signalés par les autorités de tutelle. Elle propose de la maintenir, ce que les membres approuvent.

Elle informe donc les membres que suite aux différents courriers reçus et en application du principe de précaution, les licences des cas signalés sont suspendues, en application des dispositions de l'article 85 des règlements généraux.

Les décisions ci-dessus peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Judiciaire de Caen. La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication du présent Procès-Verbal sur le site internet de la L.F.N. (www.normandie.fff.fr), dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

7- DIVERS

7.1 – Validation des jurys des Diplômes Fédéraux (DF)

Pascal LAFLEURIEL propose les différents jurys ayant compétence pour délivrer les diplômes fédéraux. Approbation des membres.

7.2 – Mouvements dans les structures

Commissions	Personne	Type	Poste
Administration des Compétitions	Fara PREIRA	Intégration	Membre 76

7.3 – Délégué régional

Roger DESHEULLES informe les membres de la démission en tant que délégué régional de Georges TESNIERE. Les membres le remercient pour son investissement dans cette fonction et pour le football régional.

Le Président,



Romain FERET

Le Secrétaire Général,



Roger DESHEULLES

